



Visite de terrain à la gare de Bruxelles-Luxembourg

25 août 2015

Présents

Pour la SNCB : Luc De Pauw, Soufian Loukili

Pour le GRACQ : Pauline de Wouters, Jean-Jacques Engels, Charles Williams

Préambule

Le GRACQ d'Ixelles est une section locale du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Actions pour les Cyclistes Quotidiens), composée de membres bénévoles qui militent pour favoriser les conditions de circulation des cyclistes sur le territoire de la commune d'Ixelles (infrastructures, stationnements...). Il a constaté que l'offre de stationnement vélos à la gare de Bruxelles-Luxembourg était proche de la saturation.

Il a donc interpellé les autorités compétentes, commune d'abord, Région bruxelloise ensuite et, en dernier recours, la SNCB afin que des pistes de solutions et d'actions soient dégagées pour y pallier.

Les solutions sur voirie étant, d'après Bruxelles Mobilité qui s'est rendue sur le terrain, inexistantes (cf. arrêt de bus, station Villo!, dépose-minute), les seules pistes à investiguer se situent au niveau de la gare, et donc du ressort de la SNCB.

Contexte et réalités de terrain

Pauline, Jean-Jacques et Charles, membres actifs du GRACQ d'Ixelles, ont rencontré Messieurs De Pauw et Loukili, représentants de la SNCB (habilités à la gestion, entre autres, des gares de Bruxelles-Luxembourg et d'Etterbeek) à la gare de Bruxelles-Luxembourg pour y examiner les possibilités de renforcement du parking vélos.

Le contexte est le suivant :

- i. la saturation de l'offre est bien réelle, et,
- ii. l'obligation, dans le chef de la SNCB, de prévoir des parkings vélos en suffisance et sûrs (cf. contrat de gestion).

Visite et pistes de solution dégagées

Nous avons passé en revue les différents endroits pouvant potentiellement accueillir du stationnement vélos complémentaire et avons dégagé les conclusions suivantes :

- **Parking gratuit situé à l'entrée principale de la gare** : déplacer les Blue Bikes stationnés vers l'entrée de la gare, ce qui permet ainsi de dégager de l'espace pour quelques emplacements supplémentaires au sein du parking gratuit. Quant à l'espace libre restant, il ne pourrait accueillir d'autres arceaux vélos, étant mis à disposition des employés et autres fournisseurs mais devant également être laissé libre pour des raisons de sécurité (accès aux pompiers, ambulances, ...).
- **Parking sécurisé situé dans la gare** : faire une meilleure publicité, y compris en affichant clairement et distinctement sur la porte d'accès de quoi il s'agit et son prix d'utilisation. Cela ne ressort pas suffisamment aujourd'hui, ce qui explique peut-être le fait qu'il ne soit pas utilisé à sa pleine capacité.
- **Autre parking à l'intérieur de la gare** : possibilité inenvisageable du fait d'un manque d'espace (il y avait un local similaire à celui affecté au parking sécurisé mais il a récemment été réaffecté en bureau) mais aussi à cause du problème de nettoyage du carrelage blanc après passage des vélos. La SNCB évite de ce fait un trop grand charroi de vélos au sein des gares, en disposant utilement les parkings vélos aux abords directs.

- **Parking sur la dalle** : au vu des éléments précités, il semble que le renfort de l'offre en stationnement vélos pourrait non seulement se faire, marginalement au niveau du parking gratuit existant, mais surtout au niveau de la dalle, en veillant à l'aménager de façon adéquate, tenant compte des réalités et besoins des usagers cyclistes :
 - i. Placement d'arceaux à vélos sous les toits existants, en veillant à les espacer suffisamment pour permettre le stationnement de deux vélos par arceau si les arceaux en « U renversé » sont privilégiés. Les infrastructures choisies devront en tout état de cause permettre aux cyclistes d'attacher leur vélo en toute sécurité (cadre et roue avant)
 - ii. Surveillance vidéo dans la mesure du possible
 - iii. Signalétique adéquate (à partir de l'entrée principale de la gare et de la chaussée de Wavre) pour signaler l'existence du parking aux usagers cyclistes
 - iv. Goulotte sur les escaliers communiquant entre la gare et la dalle (voire, dans le futur, un ascenseur)

Perspectives et suites

- Une rencontre entre la SNCB et le parlement européen (PE) est prévue en septembre (dans le cadre d'une "convention dalle" entre la Ville/Ixelles/PE/SNCB). Celle-ci permettra à la SNCB de voir si le PE maintient ses réticences précédentes concernant le parking vélos sur la dalle ou pas, auquel cas la solution privilégiée ci-dessus pourrait facilement être mise en œuvre.
- La SNCB va également prendre contact avec Cyclo, gestionnaire du parking sécurisé, afin d'en améliorer la publicité et la communication en vue d'y augmenter sensiblement le nombre d'abonnés
- Le GRACQ d'Ixelles et la SNCB resteront en contact pour la suite. Le GRACQ d'Ixelles a indiqué sa disponibilité pour donner un avis sur des projets d'aménagements éventuels, tenant compte des besoins et usages des utilisateurs cyclistes.

Rédaction du compte-rendu : Charles Williams et Pauline de Wouters (GRACQ Ixelles)